

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 68 (1929)
Heft: 16

Artikel: Un bon mot
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-222523>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 14.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISANT LE SAMEDI

Rédaction et Administration :
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à

L'Agence de publicité Gust. AMACKER
Palud, 3 — LAUSANNE

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus.

ANNONCES

30 cent. la ligne ou son espace.

Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.



HUMOUR DE CHEZ NOUS

LES Vaudois, est-il besoin de le dire, sont infiniment sympathiques. Calmes, ordés, respectueux des lois, d'aspect timide et docile, ils tiennent beaucoup plus qu'ils ne promettent. Avec eux, jamais de déception. Ils ont surtout un sens du comique et de l'ironie qui fait, je crois, le fond de leur sagesse et qui n'est pas du tout aussi répandu ailleurs. On pourrait faire des « histoires vaudoises » un petit livre infiniment plus amusant que la plupart des recueils d'anecdotes en actuelle floraison.

De village à village, on se blague volontiers, avec une malice et un esprit qu'il convient d'admirer. Les gens de X prétendent qu'à Y tous les municipaux doivent se réunir pour sonner les cloches : il en faut déjà trois qui tiennent le clocher avec des fourches pour l'empêcher de venir en bas ; trois autres se promènent dans le village pour faire taire les gamins ; le septième sonne, tandis que sa femme lui passe des chemises de rechange.

Et les fonctionnaires, les taquine-t-on assez ! On les aime bien au fond, on sait bien qu'ils ne sont ni pires ni meilleurs que le solde de l'humanité ; mais c'est si agréable de faire de jolies petites histoires rosses sur leur compte.

L'un prétend que « fonctionnaire » vient d'un mot grec qui signifie : regarder par la fenêtre. L'autre affirme gravement que le lundi est pour eux le jour le plus pénible, parce qu'ils ont deux feuillets à arracher au calendrier au lieu d'un.

Et hier, on m'en contait une bien jolie à propos des cantonniers. Elle n'est peut-être pas toute neuve, mais tant pis.

Chacun sait que nos braves cantonniers, de temps en temps, s'accourent sur leurs manches de pelle pour discuter un peu du temps, de la sortie de la vigne ou de leur traitement, histoire de respirer un moment. Il y en avait deux sur la route, l'autre jour, qui causaient comme ça, la conscience tranquille et le chapeau sur la nuque. Tout à coup, l'un d'eux, chatouillé au visage, se donna une vigoureuse claque en s'écriant : « Tonnerre ! Déjà ces salés bêtes de taons ! »

Et il écrasa sur sa joue un pauvre diable d'escargot qui, avec sa lenteur proverbiale, avait eu le temps de grimper jusque là. J. P.



DAO TOUPET

LAI a dâi gailiâ que ne sont bons à rein, mâ qu'ont on toupet et on boutafrou dâo diablo, et que réussont iô dâi z'au-tro n'avançont diéro.

On chenapan, que sè portâvè coumeint 'na rotse et qu'avâi bons brés, amâvè mî demandâ l'permonna què dè sè tsertsi dè l'ovradzo.

On dzo reincontrè on monsu, et lâi teind la demi-auna.

— Mâ, lâi fâ lo monsu, coumeint on luron coumeint vo, que seimbiè foo et robusto, pâo te râocanâ la charitâ na pas travailli ?

— Eh monsu, repond lo chenapan, su tant tsaropa !

Lo monsu fe tant ébâyi dè cliaï reponsa, que ne put s'eimpatsi dè féré 'na recaffiâie et dè lâi bailli cinquanta centimes.

LE FRÈRES PÉTONON

LE dou frârs Pétonon, que n'étiot portant pas dâi crouies dzeins, ne sè poivont ni vâirè, ni cheintrè. Cein arrevè onco prâo soveint que dâi frârs que dévetriot s'âmâ et vivrè coumeint dâi pères-compagnons, vivont coumeint tsin et tsat, po dâi folerà, po cein que ion a z'u ein partadzo on tsamp que l'autro arâi vollu avâi. Ma fâi, cein est bin tristo kâ la mâiti dâo teimps ne sondzont qu'à se derè dâo mau l'on dè l'autro et à sè féré dâi chagrins. Cein sè comprendrâi onco permî lê sauvadzo ; mâ bin soveint lê sauvadzo sè mî civilisâ què dè cliaïo qu'ont étâ dou z'ans âo catsimo et qu'ont recitâ lo vœu dâo baptème.

Cliâo frârs Pétonon étiot don ein bize-bille ; et na pas sè derè : atsi-vo ! quand sè reincontrâvont, sè fasont la potta, et c'étaï on n'hazâ se ne sè desont pas dâi gros mots ; et quiet que l'âo z'arrevâi, sè mettioit adé lo mau l'on su l'autro. Démâorâvont ti dou dein onna mâison que l'avioit per indèvi, et dévessant mettrè l'âo granna su lo mémo cholâ, ion à veint, l'autro à bize, kâ n'ia-vâi ni mitoyein et ni lans po lê separâ.

Quand lo moment d'écâorè fut venu, ion dâi frârs minè son bliâ âo mécanique, et on vesin que lo reincontrè quant tot fut fini, lâi fâ :

— Et pi, Pétonon, ton bliâ a-te bin granâ ?

— Et bin vouaiquie, repond lo gaillâ, n'arâi pas tant mau reindu se cliâo pestès dè rats à mon frâre ne mè l'avioit pas la mâiti devourâ !

UN HOMME EMBARRASSE

H ! Ne le cherchez pas tant loin ; cet homme, c'est moi, oui pardine ! Et, tout ça, rapport à ce bougre de suffrage féminin !

Vous savez bien que j'aime bien chicaner les dames ; rien ne m'amuse plus que de les taquiner et de les faire monter à l'échelle ! Mais, pour une fois que je voudrais, sérieusement leur z'y être agréable et soutenir leur mouvement féministe de toutes mes faibles forces, voilà-t-y pas qu'il m'arrive toutes sortes d'aventures, et que, ma foi, je ne sais plus à quel saint me vouer ni sur quel pied danser ; comme je vous le dit, rapport à ce tonnerre de suffrage !

Ma femme est contre ; ma fille est pour ; la Lina, ma voisine, est contre ; mon ami François, le docteur, est pour ; mes collègues se fichent de moi ; le ministre m'approuve ! Bonté divine, quelle comédie !

Enfin, voilà que, l'autre jour, je vais chez l'épicière du coin et je vois une pancarte qui disait : « Ici, on peut signer la pétition pour le suffrage féminin ». Je me dis comme ça : « Signe-la, je crois que ça sera de la bonne ouvrage ! » Je demande à la demoiselle de magasin : « Dites voir, Mademoiselle, où est-elle, cette pétition ? » Oh ! si j'avais su, je n'aurais au moins pas pipé le mot ! Moi qui pensais lui faire plaisir et récolter au moins un sourire, je me suis fait recevoir à peu près comme un chien dans un jeu de quilles ! Au

lieu d'un chaste sourire de vieille fille, c'est presque une homélie, et une toute pouète, que j'ai récoltée ! — « D'abord, je ne sais pas où elle se traîne, cette pétition, et puis, il n'y en a que deux qui ont signé, un commis voyageur et un autre ! En tous cas, moi, je ne la signerai pas, ma foi non ! » — Et ce fut une rengaine, mais une rengaine, pire que celles de la femme à mon pauvre ami Baiche, et pourtant, ce n'est pas peu dire ! J'étais déjà heureux de pouvoir m'évader entier de cette épicerie, et, sur la peur, je suis allé en boire trois chez le pintier d'en face, pour me remettre d'aplomb ; mais, voilà-t-y pas que j'ai de nouveau une malencontreuse idée, c'est de raconter mon histoire à la pintière ! Pauvre ami ! Ce fut pire encore, et, je me demandai anxieusement si je n'allais pas voir toutes les chopes du comptoir me passer devant le nez ! Pour le coup, je me suis dit : « Mon vieux Pierre, on t'y reprendra de vouloir être agréable aux dames ! » Et dire qu'on appelle ça le sexe charmant ! Je vais bel et bien les laisser suffragier toutes seules ; tant pis pour leur pétition et le reste ! C'est la Jeannette à Jean qui va rire et se fichier de moi !

Pierre Ozaire.

Un bon mot. — C'était au bon vieux temps, en caserne de Bière. Il y avait à l'école de recrues une chambrée du train composée de soldats de Genève qui apportaient au service le bel esprit de nos aimables confrères du bout du lac.

Or, un soir, le chef de cette section, un Genevois lui aussi, qui traversait le corridor, entendit du chahut chez ses hommes. Il ouvre la porte du dortoir, regarde, hume et, roulant des yeux furibonds, il interpelle :

— Hola, brigadier !

Le chef de la chambrée accourt. L'officier l'admoneste.

— Quel désordre, s'écrie-t-il, et quelle odeur de chacal !

— Que l'ordre ne soit point parfait, j'en conviens, mon lieutenant, réplique le sous-officier, mais quant à l'odeur de chacal, rien d'étonnant avec tous ces shakos ! A. M.

LETTRE DE LA MI-AVRIL

AU commencement du XIII^e siècle, le lieu de Haut-Crêt, situé sur la rive gauche de la Broye, entre Palézieux et Châtillens, était désert et inculte. Gui de Merlen, évêque de Lausanne, le choisit pour y fonder en 1134 l'Abbaye de l'ordre de Cîteaux, appelée de Haut-Crêt.

Plus tard, ce même évêque donna à Haut-Crêt une partie du Dézaley, pour y planter des vignes.

Les premiers moines vinrent de Bourgogne. A force de travail, ils transformèrent ces pentes rocheuses en terrasses fertiles supportées par des murs et y plantèrent les plants apportés de Bourgogne.

A Haut-Crêt, et dans les terres environnantes qui leur furent concédées, ils développèrent les cultures, l'élevage du bétail, ils construisirent des moulins, une tuilerie.

Ce fut autant de foyers qui répandirent dans le pays la civilisation, l'amour du travail et le bien-être. Ils attirèrent des colons auxquels l'abbaye abergea des terres ; il se forma autour des granges de l'abbaye, des groupements d'habitations qui sont aujourd'hui, des villages et des hameaux : Essertes, Sâles, Peney, Bouloz, Ladusaz, Châtillens, Sullens, la Maison du Dézaley.